

Fiche signalétique



Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: 2080	Code : 3381
Description du produit	: Fini à plancher à base de polymères acryliques à liaison métallique	
Fournisseur/Fabricant	: LABORATOIRES CHOISY LTÉE 390, boul. St-Laurent Est, C.P. 6 Louiseville (Québec) J5V 2L7	Tél.: (819) 228-5564 Courriel: info@choisy.com www.choisy.com
En cas d'urgence	: Centre antipoison du Québec: (service 24 heures) -Québec: (800) 463-5060 (aucuns frais) -Tous les autres endroits: (418) 656-8090 CANUTEC: (613) 996-6666 (à frais virés)	

Section 2. Identification des dangers

État physique	: Liquide. [Liquide opaque.]
Mention d'avertissement	: ATTENTION! PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Voir Information toxicologique (section 11)

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>
- Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5
- Phosphate de tri(butoxyéthyle)	78-51-3	1 - 5
- Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	34590-94-8	1 - 5
- Copolymère acrylique-styrène	25085-34-1	1 - 5

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	: En cas d'ingestion de la matière, donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit	: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Point d'éclair	: Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Moyens d'extinction	: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
Précautions environnementales	: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Méthodes de nettoyage : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Manutention : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures techniques : Aucune ventilation particulière requise. Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.

Protection individuelle

Yeux : Lunettes de sécurité recommandée.

Mains : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port de gants de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Respiratoire : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Autre : Non applicable.

Hygiène industrielle - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingredient

- Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle

Limites d'exposition

AIHA WEEL (États-Unis).

TWA: 25 ppm

TWA: 140 mg/m³

- Éther de dipropylèneglycol et de méthyle

ACGIH TLV (États-Unis).

STEL: 150 ppm

OSHA PEL (États-Unis).

TWA: 100 ppm

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition considérées acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide. [Liquide opaque.]

Couleur : Blanc.

Odeur : Caractéristique.

pH : 8 à 8.5

Viscosité : Non disponible.

Point d'ébullition/condensation : 100°C

Point de fusion/congélation : <0°C

Densité relative : 1.036 à 1.04

Volatilité : 75% (p/p)

Solubilité : Très légèrement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 10. Stabilité et réactivité

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Section 11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Yeux** : Modérément irritant pour les yeux.
- Peau** : Passablement irritant pour la peau.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets tératogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Sensibilisant** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Espèces	Résultat
- Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	DL50 Cutané	Lapin	>8400 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	10502 mg/kg
- Phosphate de tri(butoxyéthyle)	DL50 Cutané	Lapin	16320 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	3000 mg/kg
- Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	DL50 Cutané	Lapin	9500 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	5001 mg/kg
- Copolymère acrylique-styrène	DL50 Cutané	Lapin	9500 mg/kg
	DL50 Orale	Chien	7500 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	5135 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Biodégradabilité : Non disponible.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
- Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	Aiguë CE50 3940 à 4670 mg/l	Daphnie - Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 21400 mg/l	Poisson	96 heures
- Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	Aiguë CL50 1919 mg/l	Daphnie - Daphnie	48 heures

Section 13. Données sur l'élimination

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe TMD	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Produit non réglementé (TMD)

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Section 15. Informations sur la réglementation

SIMDUT (Canada) : D-2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2016-02-29

Préparé par: Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

Tél.: (819) 228-5564

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.